



LES INSTANCES

LA DIRECTION

LES DISPOSITIFS DE COORDINATION

LES INSTANCES

CE et COSP

Instances statutaires

Compositions définies par arrêté ESR1319650A du 30 août 2013

Fréquence des réunions annuelles : CE (5) et COSP (5)

COMMISSIONS CONSULTATIVES

Instances définies par les statuts de l'ESPE

Compositions

Commission pédagogique

Commission scientifique

- 8 représentants de l'UP
- 4 représentants de l'ULR
- 4 représentants du Rectorat
- 2 représentants du CNED
- 3 membres du CE parmi les élus au CE
- 3 membres du COSP

3 pour chacune des commissions

Commission des moyens

Commission d'organisation de la mise en situation professionnelle

- 4 représentants de l'UP
- 2 représentants de l'ULR
- 2 représentants du Rectorat
- 2 représentants du CNED
- 2 membres du CE parmi les élus au CE
- 2 membres du COSP

1 pour chacune des commissions

Fréquence des réunions annuelles

LA DIRECTION

CHARGES DE MISSION

- Relations internationales
- Formation de formateurs
- Développement de la politique Numérique
- Coordination de la politique de recherche
- Développement de la pédagogie universitaire
- Référent laïcité
- Diffusion et valorisation des sciences

DIRECTION DE L'ESPE

Composition

- ✓ Le directeur de l'ESPE
- ✓ Le responsable administratif de l'ESPE
- ✓ Les directeurs des sites rattachés à l'UP
- ✓ La responsable de la cellule appui et pilotage
- ✓ La responsable du service scolarité
- ✓ La secrétaire de direction

Fréquence des réunions : 1 par semaine

DIRECTION ELARGIE DE L'ESPE

Composition

- ✓ La direction de l'ESPE
- ✓ Le responsable des MEEF sur l'ULR
- ✓ Le référent ESPE auprès du recteur
- ✓ Un représentant du CNED

Fréquence des réunions : tous les 2 mois

LES DISPOSITIFS DE COORDINATION

1^{er} degré et Inter-degré - UP

DEPARTEMENTS DE FORMATION

Départements disciplinaires

- Arts
- Documentation
- EPS
- Histoire-Géographie
- Lettres
- Langues vivantes
- Mathématiques
- Sciences
- Sciences humaines et sociales pour l'éducation

Départements transversaux

- Numérique éducatif
- Recherche
- Stages

Composition

Enseignants en poste à l'ESPE
Enseignants en services partagés à l'ESPE
Enseignants Formateurs académiques

*Fréquence des réunions annuelles :
3 journées banalisées*

BUREAU DES ETUDES

Composition

- ✓ Les responsables des mentions master MEEF
- ✓ Les responsables des départements de formation
- ✓ La responsable du service scolarité

Fréquence des réunions : tous les 2 mois

LES DISPOSITIFS DE COORDINATION

2nd degré - UP

LES EQUIPES PEDAGOGIQUES DU MEEF 2nd DEGRE

- Réunions spécifiques aux équipes pédagogiques par parcours MEEF
- Réunions communes entre responsables des parcours
- Réunions communes entre responsables des parcours et référents ESPE
- Réunions communes entre référents ESPE et Formateurs académiques

BUREAU MEEF 2nd degré

Composition

- ✓ Responsable de la mention MEEF 2nd degré
- ✓ Coordonnateur pédagogique de la mention MEEF 2nd degré
- ✓ Responsable de la scolarité de l'ESPE
- ✓ Assesseur pédagogie - UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
- ✓ Assesseur pédagogie - UFR Sciences Humaines et Arts
- ✓ Assesseur pédagogie - UFR Lettres et Langues
- ✓ Assesseur pédagogie - Faculté des Sciences du Sport

Fréquence des réunions : tous les 2 mois

LES DISPOSITIFS DE COORDINATION

1^{er} et 2nd degrés - ULR

LES EQUIPES PEDAGOGIQUES DES MEEF

- Réunions spécifiques aux équipes pédagogiques par mention MEEF
- Réunions communes entre responsables des parcours MEEF 2nd degré
- Réunions communes entre responsables des parcours et référents ESPE
- Réunions communes entre référents ESPE et Formateurs académiques

Le Conseil du MEEF - ULR

Composition

- ✓ Vice-président CFVU
- ✓ Directeur – Faculté des Sciences et Technologie
- ✓ Directeur - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
- ✓ Responsables de scolarité des facultés
- ✓ Responsables des parcours MEEF
- ✓ Enseignants de chacun des parcours MEEF
- ✓ IA-IPR des discipline du second degré préparées à l'ULR
- ✓ DASEN de la Charente Maritime
- ✓ Directeur de l'ESPE

Fréquence des réunions annuelles : tous les 2 mois